

GUIDE DE CIBLAGE

des projets / programmes SAME

INDEX

[1. OBJECTIF 1](#_Toc81818066)

[2. LE CIBLAGE SELON L’APPROCHE HEA 1](#_Toc81818067)

[2.1. Identification des Catégories Socioéconomiques 1](#_Toc81818068)

[2.2. Ciblage par Recensement Exhaustif 2](#_Toc81818069)

[2.3. Ciblage communautaire 3](#_Toc81818070)

[2.4. Assemblée de validation communautaire 4](#_Toc81818071)

1. OBJECTIF

Ce guide est conçu pour faciliter le travail des volontaires dans les processus de ciblage pour des programmes ou des réponses SAME (sécurité alimentaire et moyens d’existence) en suivant l’approche HEA[[1]](#footnote-1).

Il s'agit d'un guide simple inclus dans la boîte à outils SAME de la CR nigérienne. Pour ceux qui s'intéressent à des méthodologies de ciblage plus complètes, il est recommandé de consulter, entre autres, le site web du Livelihoods Centre : <https://www.livelihoodscentre.org/>

1. LE CIBLAGE SELON L’APPROCHE HEA
	1. Identification des Catégories Socioéconomiques

Comme première étape dans le processus de ciblage, il est nécessaire identifier les critères que définissent les **catégories socio-économiques du village (ou de la zone d’intervention)** afin de baser notre ciblage sur les groups les plus vulnérables.

Les groupes socioéconomiques sont divisés généralement en quatre : les Très Pauvres (TP), les Pauvres (P), les Moyens (M) et les Nantis (N).

Pour déterminer cette division, il faut rechercher **des critères locaux déterminés par les villageois**. Une Assemblée communautaire nous permettra définir ces critères socio-économiques de chaque catégorie, en s’appuyant particulièrement sur les informateurs clés, i.e. chefs de village, anciens du village, associations de jeunes ou de femmes, etc.

**Tableau 1. Exemple de catégorisation socio-économique**

| **Cat.** | **Nb. membres** | **# de petits ruminants** | **# de gros ruminants** | **# de charrettes** | **Terres cultivées (ha) per HH** | **Autres** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nantis** | 22 membres(entre 15 et 30) | > 50 têtes | > 50 têtes | > 2 | entre 5 et 20 Ha | Possèdent des biens tels que voiture, moto, TV, etc. |
| **Moyen** | 15 membresentre 10 et 20 | entre 21 et 50 têtes | >10 | 2 | entre 3,5 et 15 Ha | Possèdent autres sources de revenus (boutiques…) et biens tels que moto, TV, etc. |
| **Pauvres** | 11 membresentre 6 et 15 | entre 6 et 20 têtes | > 2 | 0 ou 1 | entre 1,5 et 6 Ha | Possèdent de volaille.Migration saisonnière des bras valides |
| **Très pauvres** | 7 membres, entre 3 et 10 | 0, 1 ou 2 têtes | 0 ou 1 | 0 | 0 ou entre 0,5 et 2 Ha | Ils ont l’habitude de travailler journalier (journalier agricoles)Possèdent un peu de volaille.Migration saisonnière des bras valides |

Il est recommandé réviser les informations secondaires existantes (profiles HEA, rapports d’opérations ou de programmes, etc.) afin d’avoir une idée des éléments (critères) de richesse de la zone (p.ex. nombre de têtes de bétail, Ha de culture, type de maison, nombre de membres, etc.)

Le résultat de cette étape est l’obtention d’une **liste de critères de sélection / ciblage**, basés sur les catégories socio-économiques. Il est très important que les **critères de sélection / ciblage soient aussi simples que possible**, afin qu'il y ait une compréhension commune (et ne génèrent pas d'interprétations opposées). La classification socio-économique doit être **acceptée/validée par la communauté**.



Tout au long du cycle du projet, et notamment lors des processus de sélection des bénéficiaires, il est nécessaire de mener des **actions de sensibilisation et de communication avec les communautés** pour en assurer la compréhension. Inclure les pratiques CEA (Community Engagement and Accoutability).

**Outil : CBL2. Catégorisation socio-économique**

Une fois identifiés les critères socio-économiques que permettent identifier les groupes les plus vulnérables (notamment la catégorie très pauvre ou les catégories très pauvres et pauvres), nous pouvons démarrer le processus de ciblage.

Ce guide décris deus possibles processus, le **recensement exhaustif**, et le **ciblage communautaire**.

* 1. Ciblage par Recensement Exhaustif

Cette méthode de ciblage consiste à faire un recensement exhaustif des ménages dans chaque village directement ou avec l’appui du Chef de village et la communauté.

Les informations à collecter sont : les informations démographiques du ménage (nom et statut du chef de ménage, taille du ménage, nombre d’enfants dans le ménage par tranche d’âge, nombre de FEFA, nombre d’handicapés, etc.), et les critères principaux identifiés lors de l’étape précédente (critères de classification/catégorisation socio-économique).

**Outil : CBL3. Fiche de ciblage. Recensement exhaustif**

Une fois les enquêtes ont été faites, l’équipe de projet fera le ciblage des ménages en suivant les critères de sélection définis. Cette étape finalise avec une liste de ménages ciblés.

* 1. Ciblage communautaire

Cette deuxième méthode, est une méthode participative avec une responsabilité plus forte des communautés cibles. Le ciblage communautaire comprend quatre étapes :

* L’élection des comités de ciblage
* Le ciblage communautaire
* L’enquête de validation / vérification de la cible
* Triangulation

**Election des Comités :** Mettre en place 2 comités de sélection, afin de permettre plus facilement détecter les cas d’inclusion et exclusion, en confrontant leurs résultats.

Pour la création des comités il y a plusieurs possibilités, mais la recommandation est de faire un Comité d’Hommes et un Comité de Femmes.

Etablir / élire les deux comités en Assemblée Générale (ou communautaire) avec des gens qui sont impliqués dans les activités du projet / programme et qui ont une bonne connaissance des ménages. Assurer une bonne représentativité de la diversité du village (hommes / femmes ; jeunes / vieux ; nantis / très pauvres, etc.).

Ces comités de sélection seront en charge de catégoriser (selon les catégories socioéconomiques définies : N, M, P, TP) tous les ménages du village.

Rappeler et donner une copie aux comités des critères de définition des catégories socioéconomiques.

**Catégorisation Communautaire des ménages** : Les comités de sélection crées feront, chaque un séparément, sa propre catégorisation socio-économique des ménages.

Passage en revue de tous les ménages du village pour définir leur caractéristique.

Catégorisation de chaque ménage à partir des critères ressortis dans l’assemblée et de leur connaissance de la situation des ménages.

Avec les deux listes, l’équipe de projet fera une compilation en confrontant les résultats.

**Outil : CBL4. Fiche de ciblage. Cat. Communautaire**

**Outil : CBL4. Fiche de ciblage. Cat. Communautaire-compilation**

**Enquête de vérification :** Cette étape propose enquêter :

* tous les ménages qui ont été classés comme TP par les deux (2) comités de sélection.
* tous les ménages qui ont été classés comme TP par au moins 1 des 2 comités de sélection.
* enquêter de façon aléatoire 10% ou plus des ménages classés comme P, M ou N pour vérifier les erreurs d’exclusion.

Les enquêtes seront faites par les volontaires de la CRN, avec l’appui des leaders communautaires qui les permettront identifier les ménages. Le formulaire de l’enquête doit inclure les informations des ménages (nombre de membres, nombre d’enfants et personnes dépendants, etc.) ainsi que tous les critères que définissent les catégories socioéconomiques.

**Outil :** **CBL5. Fiche de ciblage. Enquête de vérification**

**Triangulation et classification :** A faire par l’équipe de projet.

Révisons des résultats de l’enquête de vérification afin d’identifier des **cas d’inclusion** (des ménages catégorisés comme TP qui ne répondent pas aux critères d'inclusion), ainsi que les **cas d'exclusion** (des ménages catégorisés comme P, M ou N par les comités de sélection, qui répondent aux critères de sélection).

Si le pourcentage de cas d'exclusion est élevé. Il est nécessaire d'augmenter les enquêtes de vérification parmi les ménages P/M/N, ou d'organiser une nouvelle assemblée communautaire pour résoudre le problème des ménages qui n’ont pas été inclus dans les listes fournies par les comités de sélection.

Le processus de triangulations finalise avec une liste de ménages ciblés. La liste peut suivre le modèle / format de l’outils « CBL5. Fiche de ciblage. Enquête de vérification » en incluant seulement les ménages sélectionnés.

* 1. Assemblée de validation communautaire

Pour s’assurer de l’acceptation communautaire de la liste de bénéficiaires choisis, soit pour la méthode de recensement exhaustif ou la méthode de ciblage communautaire, il faut lors de cette activité faire une :

* Ré‐explication des différentes étapes du ciblage, des critères et du rôle de chaque partie prenante.
* Lecture des listes définitives des bénéficiaires.
* Questions/réponses.
* Ré‐explication des recours possibles en matière de redevabilité/plaintes et des prochaines étapes du projet.
* PV de validation des bénéficiaires.

**Outil : CBL6. Fiche de ciblage. PV Validation communautaire**

1. *HEA : Household Economy Approach.* [↑](#footnote-ref-1)